



COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du JEUDI 22 MAI 2025

Date de convocation : 15 Mai 2025

Etaient présents : M. MAUBOUSSIN Rémy, Maire ; Mme RIVOL Fabienne, MM. PULIDO PATO Christopher, GRANIER Sébastien, Adjoint ; Mmes CHEVALLIER Audrey, LEPELTIER Coralie, M. CADYCK Kévin et Mmes RADENAC Sylvie & BESLIER Mélanie

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents et excusés : M. BORDIN Pascal (pouvoir à M. Cadyck) et M. LEREY Judicaël (pouvoir à M. Granier).

Absents : MM. DUBOIS Pierre et SEPPE Johan

-

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Rémy MAUBOUSSIN, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal ; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné Mme RIVOL Fabienne, secrétaire de séance.

Monsieur MAUBOUSSIN rappelle l'ordre du jour :

- * Vote des subventions 2025
- * Point sur la journée citoyenne
- * Point sur les services eau et assainissement
- * Point sur les affaires scolaires
- * Participation de la commune à la protection sociale complémentaire santé
- * Affaires et questions diverses

1/ Subventions 2025

Sur proposition de Monsieur le Maire, et, après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions ci-après :

ORGANISMES	MONTANT ALLOUE
APE Les P'tits Quintois les P'tits Lavardinois	400 €
Ainés Ruraux – Générations mouvement Lavardin	450 €
Tennis de Table Asca Lavardin	450 €
Comité des Fêtes Lavardin	400 €
Motillon's Team	100 €
Carpe Nord Lavardin 72	300 €

Chemin des Arts	300 €
Comice agricole Canton de Conlie	150 €
Club Pétanque lavardinois	300 €
Harmonie Ste Cécile Bernay-Neuvy	50 €
Foyer socioéducatif Collège André Pioger Conlie	60 €

2/ Point sur la journée citoyenne

Monsieur le Maire rappelle les différents ateliers prévus pour la prochaine journée citoyenne :

- Pose de pavés (sous la boîte à livres)
- Réfection de la clôture à l'école
- Atelier cuisine
- Ramassage de déchets le long des chemins
- Mise en place des jardinières

Fabienne Rivol est chargée des achats pour l'atelier cuisine et le déjeuner qui clôturera cette matinée

3/ Point sur les services eau et assainissement

Monsieur le Maire informe que la proposition de loi pour la suppression du transfert obligatoire des compétences eau et assainissement a été définitivement adoptée et la loi promulguée (JO du 12 avril 2025 : loi n° 2025-327) La loi met ainsi fin à l'obligation faite aux communes de transférer aux EPCI les compétences eau et assainissement, le 1er janvier 2026.

4 Point sur les Affaires scolaires

Monsieur PULIDO informe que le prochain Conseil d'école aura lieu le 5 juin à La Quinte ; il fait part des questions des parents d'élèves concernant l'APE, financeur de nombreuses activités et rarement cité comme financeur des opérations, concernant des points du règlement ainsi que des remarques sur la restauration à La Quinte.

Informe qu'il a été relancé pour le rangement des tricycles ; une nouvelle proposition sera faite auprès des enseignantes : cloisonner le préau en 2 (1 partie pour les élèves, 1 partie pour le stockage). L'abri actuel sera, ultérieurement supprimé et les planches pourront être utilisées pour la création d'un banc.

5/ Participation de la commune à la protection sociale complémentaire santé

M. le Maire informe :

Les collectivités territoriales ont l'obligation, à compter du 1er janvier 2026, de participer au financement de la protection sociale complémentaire santé de leurs Agents.

Cette participation ne peut intervenir que pour un contrat pour lequel un label a été délivré.

La participation minimale mensuelle de l'employeur, pour chaque agent, quelle que soit sa quotité de travail, ne peut être inférieure à la moitié du montant de référence fixé à 30€, soit 15€.

La proposition choisie par le Conseil Municipal sera soumise au CST du centre de gestion.

Après débat, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal propose de fixer une participation de 20€/mois/agent qui aura un contrat labellisé.

6/ Affaires diverses

Changement de date de CM : initialement prévu le 26 juin, M le Maire, compte tenu que chaque commune de la 4CPS doit donner son avis sur le PLUi avant le 15juin, demande que la date soit revue. Le prochain CM aura lieu le Mardi 10 juin à 19h30.

Chantier argent de poche : M. le Maire informe que la commune a reconduit les chantiers argent de poche pour les semaines 33 et 34.

AG AFAJES : M. le Maire informe que l'AG de l'espace Afajes aura lieu le 4 juin à 18h15 au centre social. Mme Rivol y participera.

Service de médecine préventive : M. le Maire rappelle que depuis janvier 2025 la commune ne bénéficie plus des services de Santé au travail. Le centre de gestion a consulté pour un accès à un service de médecine professionnelle mais la procédure a été déclarée infructueuse. Par conséquent, le Centre de Gestion a décidé de

créer son propre service de médecine professionnelle et préventive. Les services du centre de gestion s'engagent à procéder au recrutement d'un médecin du travail dans les meilleurs délais et invitent les communes à ne pas s'engager individuellement avec une société extérieure, telle que la société Médispace.

Logement : M. le Maire informe que le logement T4 sera libre à partir du 15 août. Toutefois, après une première visite, la commune se réserve quelques travaux pour une mise en location à compter du 1^{er} septembre.

Tour de table des Elus :

Sébastien Granier informe que suite à la réclamation de riverain, le coussin berlinois a été enlevé Rue de La Quinte ; la commune réfléchit à un nouvel aménagement peut-être au-dessus du virage. Un devis pour l'évacuation des gouttières des ombrières est à prévoir. Un devis sera demandé.

Kévin Cadyck signale des nids de poules rue de la Tranquillité ; informe que l'ensemble des propriétaires du lotissement sont toujours dans l'attente de la rétrocession des voies ; informe que le bulletin d'inscription aux concours des maisons fleuries a été distribué.

Sylvie Radenac informe que Maine Impression Continue (imprimeur du bulletin) a cessé ses fonctions ; un devis auprès de plusieurs imprimeurs va être demandé.

Audrey Chevallier informe qu'un porte vélo à l'école est cassé ; peut-il être remplacé ? ou échangé avec celui de la salle qui est moins utilisé ?

Christopher Pulido demande si la commune a eu un retour des familles pour une ouverture de la garderie à 7h15 ? La mairie va relancer les familles

Séance levée à 21 h